

Communiqué d'une opération de commerce de détail

Date de publication	26/05/2026
Date de notification	13/05/2026
Date de complétude	21/05/2026
Entreprises concernées	La Nouméenne de Distribution SAS
Type d'opération	Mise en exploitation d'un magasin sous l'enseigne « But Cosy » d'une surface de 2000 m ² , situé 52 rue Fernand Forest dans le quartier de Ducos, à Nouméa
Localisation	Nouméa
Activité(s)	Commerce de détail de produits d'ameublement, bazar-décoration et électroménager
Date limite de dépôt des observations des tiers	9/6/2026 à 16h00 à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Galliéni – Nouméa courriel : instruction@autorite-concurrence.nc

Résumé de l'opération :

La notification consiste en la mise en exploitation d'un magasin sous l'enseigne « But Cosy » d'une surface de 2000 m², situé 52 rue Fernand Forest dans le quartier de Ducos, à Nouméa.

Ce nouvel établissement a pour objet de se substituer au magasin précédemment exploité sous la même enseigne situé au 61 rue Fernand Forest à Ducos, Nouméa au profit de l'enseigne « But Cosy », lequel a été détruit lors des émeutes survenues en mai 2024. L'ouverture de ce magasin entraînera la fermeture concomitante du magasin sous l'enseigne « But Cosy » situé au 8 rue Jean Jaurès à Nouméa.

L'opération concerne le secteur du commerce de détail de produits d'ameublement, bazar-décoration et électroménager.

L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie met à la disposition du public les informations fournies par les parties notifiantes. Ces informations ne préjugent en rien de l'avis que l'Autorité pourrait porter sur l'opération envisagée. L'Autorité ne peut pas non plus être tenue pour responsable en cas d'informations incorrectes ou trompeuses.